

Comment réaliser un observatoire de faune

Aménagement des sites



1.1 - Quelles fonctions doit remplir un observatoire ?

[Un observatoire de faune doit être perçu comme un outil de valorisation du patrimoine](#)

[Un observatoire de faune doit être fonctionnel](#)

[Un observatoire de faune doit être compatible avec les autres équipements du site](#)

[Un observatoire doit être évolutif](#)

[Un observatoire doit remplir une fonction biologique](#)

L'implantation d'un observatoire dans un site va avoir plusieurs implications d'ordre biologique technique et financière : risques de dérangement de la faune liés à la structure ou à son accès, insertion visuelle réussie dans le milieu d'accueil, fonctionnalité pour les utilisateurs, adaptabilité par rapport à l'évolution de la fréquentation, budget à court terme pour la réalisation de l'aménagement, budget à long terme pour couvrir les frais d'entretien et l'assurance, etc.

Aussi, un observatoire de faune doit remplir simultanément une fonction de valorisation, d'accueil, et biologique.

1.1.1 UN OBSERVATOIRE DOIT ETRE PERÇU COMME UN OUTIL DE VALORISATION DU PATRIMOINE

Il permet la découverte privilégiée d'un milieu, des espèces animales qui le fréquentent, et d'un paysage. La distance entre l'objet observé et l'observatoire engendre un mode de perception différente chez l'observateur: l'approche sensible sera favorisée par la proximité, la compréhension et la lisibilité par l'éloignement.

La structure ne doit pas représenter une intrusion visuelle dans le paysage et doit en respecter les lignes de force et les couleurs : en milieux ouverts (marais littoraux, situation dunaire ...), on choisira préférentiellement une structure basse, peut-être même enterrée si les conditions d'hygromorphie du sol le permettent; en milieux semi-fermés (marais boisés, clairières, milieux bocagers ...), la structure, haute ou basse, pourra être située en lisière de haie ou de bosquet ; d'une manière générale, on respectera au mieux l'architecture traditionnelle locale notamment dans le choix des matériaux de recouvrement des toitures

Ainsi, les principaux critères de perception visuelle sur lesquels l'accent devra être mis comprennent l'aspect général de la structure (massif, léger, fluide), sa couleur (sombre ou claire selon la luminosité ambiante), sa hauteur (plus ou moins importante en fonction des caractéristiques du paysage), les matériaux utilisés pour sa construction (utilisez des matériaux naturels tels que le bois ou la brique, mais évitez ceux qui choquent par leur couleur ou leur texture, comme les tôles ondulées grises), son homogénéité (évitez l'utilisation de matériaux hétéroclites tels que bâches plastiques, ferrailles, ficelles, et autres matériaux de récupération), enfin son environnement immédiat (l'observatoire doit être conçu en continuité avec la végétation et la topographie naturelle du site: observatoire encastré dans un talus, dans une lisière ou un bosquet, son sommet ne dépassant jamais la ligne d'horizon).

1.1.2 UN OBSERVATOIRE DE FAUNE DOIT ETRE FONCTIONNEL

Il doit être adapté au public auquel il est destiné, offrir un confort d'observation aux visiteurs, et respecter les normes de sécurité. La distance séparant le point d'accès (parking) et la structure d'observation doit être particulièrement courte pour les enfants et le grand public en visite libre (100m ou moins jusqu'au premier poste d'observation, 200m entre les observatoires répartis le long du parcours) et le sentier doit être facilement praticable en tous temps. En revanche, la distance entre le point d'accès et l'observatoire revêt peu d'importance pour un public de spécialistes.

Pour les visites guidées, cette distance peut être légèrement majorée. Lorsque l'observatoire s'intègre dans un circuit de découverte grand public, il est possible de prévoir un cheminement de 1 à 3 km. A titre d'exemple, le Parc Ornithologique du Marquenterre propose 3 parcours de longueur 1 km, 4 km et 5 km jalonnés de postes d'observation, qui sont presque également fréquentés par les visiteurs.

Il sera utile de prévoir une zone de regroupement juste avant un observatoire destiné à l'accueil de groupes d'enfants : cet espace permettra à l'animateur de faire le point et les dernières recommandations avant de pénétrer dans l'installation, dont la capacité dans ce cas doit être impérativement de 1 classe.

L'accueil d'un public plus spécialisé peut requérir la création d'aménagements spécifiques : emplacements spéciaux fauteuils roulants et largeur des portes, carrossabilité des sentiers d'accès pour les personnes à mobilité réduite, emplacements pour l'observation debout à la longue-vue, ouvertures "spécial-photographe", dimensions et étanchéité suffisantes pour permettre de dormir sur place (animations crépusculaires, suivis scientifiques).

Le confort d'observation est obtenu de diverses manières: surélévation de la structure dans les zones humides ou en milieu fermé ou semi-fermé ; souci

d'étanchéité de la structure vis-à-vis du vent, de la pluie et du froid en particulier dans les régions où la météo se montre peu clémente (structure fermée, fenêtres étanches, vitrées, étanchéisation des jointures à l'aide de polystyrène expansé ...) ; conception adéquate des équipements intérieurs (hauteurs des fenêtres, des accoudoirs, des bancs ...) ; absence de vibrations du plancher rendant impossible l'observation (faible espacement des entretoises).

Enfin, certaines conditions de sécurité doivent être respectées, comme la résistance du plancher, la présence de 2 portes pour les observatoires à grande capacité, ou d'une porte anti-panique, la réalisation d'un escalier d'accès avec main courante plutôt qu'une échelle ...

1.1.3 UN OBSERVATOIRE DE FAUNE DOIT ETRE COMPATIBLE AVEC LES AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE

Sur un circuit comportant plusieurs observatoires, leur capacité doit être au moins supérieure ou égale à la taille des groupes accueillis. Tous les observatoires d'un même parcours doivent avoir une capacité minimum commune. Cependant, la capacité de l'un des observatoires peut être supérieure si on juge que les visiteurs auront tendance à y stationner longtemps (donc plus d'observateurs simultanément).

Portez une attention particulière à la répartition des points d'observation: le long d'un circuit, les observatoires doivent être répartis de façon aussi homogène que possible. La distance entre l'observatoire et le point d'accès, ou entre les observatoires, peut être dissuasive (volontairement ou non). Lorsque la distance séparant deux postes d'observation est trop importante, il devient approprié de mettre en place un point d'attention (panneau d'information, borne ...) afin de remotiver l'esprit de découverte du visiteur: la distance idéale est d'environ 200 à 300m entre les postes d'observation.

1.1.4 UN OBSERVATOIRE DOIT ETRE EVOLUTIF

L'ensemble des équipements d'accueil doit être planifié et budgétisé en prenant en compte l'évolution du site, et les priorités de gestion du public et biologiques : évolution de l'importance relative du site (biologique ou pédagogique) par rapport aux autres sites "ressource" régionaux, variation subséquente de la fréquentation, du public et de ses attentes.

Pensez "visiteurs" :

Ne sous-estimez pas la capacité de l'observatoire: après un temps de fonctionnement, la fréquentation sera accrue. On pourra envisager, dans certains cas, la réalisation d'un observatoire modulable et/ou démontable (Fiche Technique n°1), permettant d'y ajouter une extension (intensification de la fréquentation) ou de le déplacer (zones soumises aux crues ...).

Pensez "espèces" :

Gardez en tête l'évolution biologique de votre site: de nouveaux emplacements pourront s'avérer opportuns en fonction de la gestion des milieux, de l'importance des facteurs naturels, de l'évolution du statut foncier (zones de préemption) ou du statut de protection.

Pensez "budget" :

Planifiez les équipements futurs pour éviter les investissements financiers supplémentaires: en règle générale, une subvention sera plus facilement accordée à un projet d'ensemble cohérent plutôt qu'à plusieurs "petits" projets diffus.

1.1.5 - UN OBSERVATOIRE DOIT REMPLIR UNE FONCTION BIOLOGIQUE

Un observatoire ne doit pas être une source de dérangements: si la distance entre les espèces animales et l'observatoire est insuffisante, l'insonorisation de la structure devra être performante. Idéalement, toute structure d'accueil devrait être implantée en dehors des zones sensibles et les cheminements qui y mènent doivent les éviter.

Dans certains cas particuliers, l'implantation d'un observatoire est une solution apportée à un problème de surfréquentation (et dérangements induits) déjà existant sur le site. C'est le cas par exemple de l'observatoire de la Réserve de l'île de la Platière (voir étude de cas n°9). L'objectif de l'aménagement peut également être d'ouvrir un site au public en vue d'en préserver un autre plus intégralement.